

74 questions relatives à la réglementation

Question 1 : En France métropolitaine, la "nuit aéronautique" survient:

- a- 30 minutes après le coucher du soleil.
- b- 30 minutes avant le coucher du soleil.
- c- 15 minutes avant le coucher du soleil.
- d- 15 minutes après le coucher du soleil.

Question 2 : La réglementation définit une altitude-pression limite pour les aéronefs non équipés d'oxygène (ni pressurisés).

Cette altitude-pression est:

- a- FL 100 (3050 m)
- b- FL 125 (3800 m)
- c- FL 180 (5500 m)
- d- FL 195 (5950 m)

Question 3 : Les conditions VMC requises à l'intérieur d'une zone à statut particulier sont celles:

- a- d'un espace de classe "E"
- b- d'un espace de classe "D"
- c- d'un espace de classe "G"
- d- de l'espace dans lequel se trouvent ces zones

Question 4 : La distance à maintenir vis à vis de tout obstacle artificiel est:

- a- 50 m (170 ft)
- b- 300 m (1000 ft)
- c- 150 m (500 ft)
- d- 1000 m (3300 ft)

Question 5 : Lors d'une promenade, vous désirez survoler la mer. Vous n'avez pas de gilet de sauvetage à bord de votre ULM.

La distance maximale à laquelle vous pouvez vous éloigner de la côte est:

- a- celle vous permettant, le moteur en panne, de rejoindre en vol plané une terre se prêtant à un atterrissage d'urgence. (Cette distance est limitée à 50 miles nautiques).
- b- nulle.
- c- de 26 miles nautiques dans tous les cas.
- d- de 50 miles nautiques dans tous les cas.

Question 6 : Dans un espace aérien de classe "G", en dehors de la circulation d'aérodrome, vous pouvez bénéficier:

- a- d'espacements avec les vols IFR, des services d'information de vol et d'alerte.
- b- du service d'alerte uniquement.
- c- des services d'information de vol et d'alerte uniquement.
- d- des services de contrôle et d'alerte uniquement.

Question 7 : En dehors des besoins du décollage ou de l'atterrissage, la hauteur minimale de survol d'une usine isolée en vol VFR est fixée à:

- a- 1000 mètres
- b- 500 pieds
- c- 500 mètres
- d- 1000 pieds

Question 8 : La hauteur minimale de survol d'un rassemblement supérieur à 10.000 personnes est fixée à:

- a- 500 mètres
- b- 1000 pieds (300 m)
- c- 3300 pieds
- d- 1500 mètres

Question 9 : Les voies aériennes (AWY) sont des portions d'espace aérien contrôlé. Elles ont la forme d'un couloir généralement de:

- a- 5 NM de large et pour plafond le FL115
- b- 5 NM de large et pour plafond le FL135
- c- 10 NM de large et pour plafond le FL195
- d- 10 NM de large et pour plafond le FL660

Question 10 : A l'atterrissage, la priorité revient à:

- a- un aéronef gouvernemental.
- b- un aéronef en situation d'urgence.
- c- un aéronef militaire.
- d- une évacuation sanitaire transportant une personne nécessitant une prise en charge immédiate.

Question 11 : Vous souhaitez entreprendre un vol de navigation qui vous fait traverser une zone dangereuse, notée D52.

Le transit dans cette zone:

- a- ne requiert aucune autorisation, mais impose le contact radio avec l'organisation gestionnaire
- b- est interdite à la circulation des aéronefs civils
- c- requiert une autorisation de transit qui doit être demandée par radio à l'organisme gestionnaire 10 minutes avant l'entrée de zone
- d- ne requiert aucune autorisation, mais présente un danger pour les aéronefs

Question 12 : En vol, pour éviter un aéronef se rapprochant de face, vous devez:

- a- descendre
- b- infléchir votre trajectoire vers la droite
- c- monter
- d- infléchir votre trajectoire vers la gauche

Question 13 : Le terme "autorisé" est utilisé:

- 1- par le contrôleur
- 2- par le pilote
- 3- uniquement pour les phases de décollage ou d'atterrissage
- 4- pour toutes les phases de vol soumises à une instruction du contrôle

La combinaison regroupant toutes les affirmations correctes est:

- a- 1 et 3
- b- 2 et 4
- c- 1, 2, 4
- d- 1, 2, 3

Question 14 : Au cours d'un vol de navigation par mauvaise visibilité, vous décidez de cheminer le long d'une autoroute.

Vous devez survoler cette autoroute à une hauteur minimale de:

- a- 300 ft
- b- 1000 ft
- c- 500 m
- d- 500 ft

Question 15 : En écoutant une fréquence ATIS, vous obtenez:

- a- un service d'information et d'alerte
- b- des renseignements météorologiques et la piste en service sur le terrain concerné
- c- des informations qui ne servent qu'aux vols IFR
- d- une autorisation pour le transit dans les zones environnant le terrain concerné

Question 16 : Sur l'échelle de lisibilité (procédures radio), une "lisibilité de 3" signifie:

- a- lisible mais difficilement
- b- aucun problème pour comprendre
- c- parfaitement lisible
- d- illisible

Question 17 : Un ULM en détresse doit envoyer le signal radiophonique suivant:

- a- panne, panne, panne
- b- urgence, urgence, urgence
- c- detresfa, detresfa, detresfa
- d- mayday, mayday, mayday

Question 18 : La bande de fréquence contenant les fréquences des Services Mobiles Aéronautiques est:

- a- 11650 - 13200 kHz
- b- 118.000 - 136.975 MHz
- c- 108.000 - 117.975 MHz
- d- 1810 - 2850 kHz

Question 19 : Les zones dites "à statut particulier" sont:

- a- les zones dangereuses, les zones interdites, les zones réglementées, les TMA, les CTR
- b- les zones dangereuses, les zones interdites et les zones réglementées
- c- les TMA et les CTR
- d- les zones dangereuses, les zones interdites, les zones réglementées, les CTR

Question 20 : Au cours d'un vol, vous traversez un espace aérien de classe D. Comme tout vol VFR dans un tel espace, votre vol est contrôlé. Cela veut dire que, dans cet espace:

- a- votre transit est soumis uniquement au respect des règles VMC
- b- votre transit est soumis à une autorisation du contrôle et vous bénéficiez de l'information de trafic
- c- l'organisme du contrôle assure l'espacement entre votre trajectoire et les vols IFR et VFR, et vous bénéficiez de l'information de trafic
- d- l'organisme de contrôle assure l'espacement entre votre trajectoire et les vols IFR, et vous bénéficiez de l'information de vol

Question 21 : Le dépassement d'un aéronef en vol s'effectue:

- a- par la gauche
- b- par le dessus
- c- par le dessous
- d- par la droite

Question 22 : La tour de contrôle rend en général les services:

- a- du contrôle et d'information uniquement
- b- du contrôle et d'alerte
- c- du contrôle et d'alerte uniquement
- d- du contrôle, d'information et d'alerte

Question 23 : Vous arrivez aux abords d'un aérodrome non contrôlé où il n'y a pas de fréquence publiée. Vous affichez sur le poste de radiocommunication la fréquence:

- a- 123,050 MHz
- b- 123,500 MHz
- c- 123,45 MHz
- d- 121,500 MHz

Question 24 : Le "T" d'atterrissage indique:

- a- la direction d'où souffle le vent
- b- le sens de décollage et d'atterrissage
- c- que l'aérodrome est réservé aux aéronefs basés
- d- la présence d'une tour de contrôle

Question 25 : Pour voler dans l'espace de classe "D":

- a- le contact radio avec l'organisme gestionnaire est facultatif.
- b- il suffit de veiller la radio après avoir obtenu la clairance d'entrée.
- c- il suffit d'obtenir une clairance pour entrer dans cet espace.
- d- il faut obtenir une nouvelle clairance avant chaque manoeuvre (virage, montée, descente).

Question 26 : La présence d'une grue à proximité du seuil de piste:

- a- fera l'objet d'un METAR
- b- fera l'objet d'un SNOWTAM
- c- fera l'objet d'un NOTAM
- d- n'est pas obligatoirement signalée

Question 27 : L'utilisation par un ULM d'un aérodrome non contrôlé sur lequel est prévue une procédure avion de vol aux instruments:

- a- doit faire l'objet d'un accord préalable avec le propriétaire de l'aérodrome
- b- est autorisée après un contrôle en vol effectué par un instructeur
- c- doit faire l'objet d'un accord préalable auprès des services de la circulation aérienne
- d- est interdite

Question 28 : La hauteur minimale de survol d'une ville dont la largeur moyenne est inférieure à 1200 mètres est fixée à:

- a- 1000 ft
- b- 1000 mètres
- c- 1600 ft
- d- 500 ft

Question 29 : Vous survolez un rassemblement de personnes en plein air (plage par exemple) à une hauteur minimale de:

- a- 1000 ft si vous êtes à la verticale de la plage, et 500 ft sinon
- b- 300 ft dans un rayon de 150 mètres par rapport à la plage
- c- 300 ft
- d- 1000 ft au-dessus de tout obstacle situé dans un rayon de 600 mètres autour de l'appareil

Question 30 : Votre route traverse un espace aérien de classe "D", vous devez:

- a- changer de route, cet espace étant interdit au VFR
- b- changer de route, cet espace étant dangereux.
- c- avoir déposé un plan de vol 24 heures à l'avance.
- d- obtenir une clairance pour pouvoir pénétrer à l'intérieur de cet espace.

Question 31 : Le vol VFR est nécessairement contrôlé dans les espaces de classe:

- a- G
- b- D
- c- A
- d- E

Question 32 : Pour effectuer un vol d'entraînement seul à bord lorsque les terrains de départ et de destination sont différents, un élève pilote d'ULM doit emporter les documents suivants:

- 1- un exemplaire de l'attestation d'assurance.
- 2- une autorisation d'entraînement seul à bord écrite par l'instructeur.
- 3- la carte d'identification de l'ULM.
- 4- la licence de station d'aéronef, les références et approbations d'installation de l'équipement radioélectrique de bord si l'aéronef en est équipé.
- 5- le manuel utilisateur de l'ULM.

La combinaison correcte est:

- a- 2, 3 et 4
- b- 1, 2 et 4
- c- 1, 3 et 5
- d- 2, 3, 4 et 5

Question 33 : La tour de contrôle vous transmet l'instruction: "F-JMBC autorisé décollage 05, vent dans l'axe 10 noeuds".

Vous collationnez:

- a- "F-JMBC"
- b- "Autorisé décollage 05, F-JMBC"
- c- "Autorisé décollage 05, vent dans l'axe 10 noeuds, F-JMBC"
- d- "F-JMBC, je décolle 05"

Question 34 : La fréquence de séparation entre deux fréquences consécutives en VHF est de:

- a- 250 kHz
- b- 50 kHz
- c- 25 kHz
- d- 75 kHz

Question 35 : Un avion vient sur votre droite, au même niveau que vous, avec une route convergente:

- a- vous devez lui céder la priorité s'il est plus gros
- b- vous devez lui céder la priorité
- c- vous devez lui céder la priorité s'il est plus rapide
- d- vous avez la priorité

Question 36 : Le niveau de vol maximal pour un ULM sans réserves d'oxygène est le:

- a- FL 175
- b- FL 145
- c- FL 195
- d- FL 125

Question 37 : L'appellation "zone réglementée" correspond à un espace aérien:

- a- dont la pénétration est soumise à des règles particulières
- b- dont la pénétration est toujours autorisée après contact radio
- c- dont l'accès est interdit en VFR dans tous les cas
- d- contrôlé

Question 38 : Si vous voulez annoncer à la radio que votre altitude est de 1500 ft, vous annoncez:

- a- "1500 pieds QDR"
- b- "1500 pieds QFE"
- c- "1500 pieds QNH"
- d- "1500 pieds QDM"

Question 39 : Dans un circuit d'aérodrome contrôlé, l'évitement des aéronefs incombe:

- 1- au commandant de bord.
- 2- au contrôleur d'aérodrome.
- 3- à l'agent AFIS.

La combinaison regroupant toutes les affirmations correctes est:

- a- 2
- b- 3
- c- 2 et 3
- d- 1

Question 40 : Certaines zones de l'espace aérien français sont interdites à la circulation des aéronefs. L'abréviation utilisée pour désigner ces zones est la lettre:

- a- I
- b- R
- c- D
- d- P

Question 41 : La distance minimale à maintenir vis-à-vis de tout obstacle artificiel est:

- a- 300 m (1000 ft)
- b- 50 m (170 ft)
- c- 1000 m (3300 ft)
- d- 150 m (500 ft)

Question 42 : Hormis le cas particulier du VFR spécial, les organismes de la circulation aérienne assurent l'espacement entre les vols IFR et les vols VFR dans les espaces de classe:

- a- B - C
- b- A - B - C
- c- B - C - D
- d- A - B - C - D - E - F - G

Question 43 : Vous évoluez dans un espace aérien de classe D. Votre équipement de radiocommunication tombe en panne:

- a- vous devez signaler aux organismes de la circulation aérienne votre panne radio en battant des ailes
- b- vous devez poursuivre votre vol, pour ne pas gêner les vols IFR
- c- vous devez atterrir sur l'aérodrome approprié le plus proche en suivant les consignes particulières publiées si elles existent
- d- vous devez signaler votre panne radio en effectuant des virages de 360° alternés à gauche puis à droite

Question 44 : La hauteur minimale de survol d'une ville dont la largeur moyenne est supérieure à 3600 mètres est fixée à:

- a- 5000 pieds
- b- 1000 mètres
- c- 1000 pieds
- d- 1500 pieds

Question 45 : La fréquence utilisée pour la première transmission d'un message d'urgence est:

- a- la fréquence en service
- b- la fréquence de détresse 121.500 MHz
- c- n'importe quelle fréquence internationale d'urgence
- d- n'importe quelle fréquence à la discrétion du pilote

Question 46 : La présence d'une flèche rouge dans l'aire à signaux indique que:

- a- le circuit d'aérodrome s'effectue par la droite par rapport à l'axe de la piste en service
- b- le circuit d'aérodrome s'effectue par la gauche par rapport à l'axe de la piste en service
- c- le dégagement de la piste après l'atterrissage s'effectue par la droite
- d- le dégagement de la piste après l'atterrissage s'effectue par la gauche

Question 47 : La validité du certificat d'exploitation d'installation radioélectrique de bord (CEIRB) est fixée à:

- a- 6 ans
- b- 5 ans
- c- 1 an
- d- 3 ans

Question 48 : Une croix blanche disposée sur la piste:

- a- signal le point d'atterrissage souhaité
- b- signal l'aire d'atterrissage des hélicoptères
- c- indique que des précautions sont à prendre lors de l'atterrissage
- d- signal une partie de la piste inutilisable

Question 49 : Vous arrivez aux abords d'un aérodrome AFIS en dehors des heures d'ouverture de cet organisme de la circulation aérienne.

La fréquence de l'organisme AFSI est 119,8 MHz.

Vous affichez sur le poste de radiocommunication:

- a- 123,5 MHz
- b- 123,45 MHz
- c- 121,5 MHz
- d- 119,8 MHz

Question 50 : Votre navigation vous amène à travers un espace aérien de classe D.

Les conditions météorologiques ne sont pas très bonnes.

Vous devez veiller, au moment où vous entrez dans cet espace, à ce que les conditions suivantes soient remplies:

- a- la visibilité est d'au moins 8 km, vous êtes hors nuages.
- b- la visibilité est d'au moins 5 km.
 - la distance horizontale par rapport aux nuages est d'au moins 1500 m
 - la distance verticale par rapport aux nuages est d'au moins 1000 ft
- c- la visibilité est d'au moins 1500 m.
 - la distance horizontale par rapport aux nuages est d'au moins 300 m
 - la distance verticale par rapport aux nuages est d'au moins 1000 ft
- d- la visibilité est d'au moins 1500 m, vous êtes hors des nuages.

Question 51 : L'organisme AFIS assure les services:

- a- d'information de vol uniquement.
- b- du contrôle uniquement.
- c- d'information de vol et d'alerte.
- d- du contrôle, de l'information de vol et d'alerte.

Question 52 : Au sens de la réglementation, une "activité particulière" désigne:

- a- le survol de l'eau
- b- l'instruction en vol
- c- le transport d'un passager
- d- une activité soumise au dépôt auprès des autorités d'un manuel spécifique à la pratique de cette activité

Question 53 : Une croix jaune dans un carré rouge placé dans l'air des signaux signifie:

- a- terrain réservé aux planeurs
- b- atterrissages interdits
- c- précautions spéciales au cours de l'approche ou de l'atterrissage
- d- vol d'hélicoptère

Question 54 : L'espace aérien français est divisé en plusieurs régions d'information de vol, dites "FIR" (Flight Information Region). Ces régions sont au nombre de:

- a- 5
- b- 3
- c- 2
- d- 4

Question 55 : Pour entrer dans une voie aérienne (AWY), l'espacement vertical minimum à respecter vis à vis des nuages est:

- a- 1000 m
- b- 500 m
- c- 1500 m
- d- 300 m

Question 56 : En l'absence de dispositions différentes décrites sur la carte d'aérodrome, le circuit d'aérodrome doit être parcouru en effectuant les virages dans un sens défini, et le vent arrière doit être considéré à une hauteur définie par rapport à l'aérodrome, soit respectivement:

- a- par la gauche et 1000 ft
- b- par la droite et 300 ft
- c- par la droite et 1000 ft
- d- par la gauche et 300 ft

Question 57 : Vous êtes en final sur un aérodrome contrôlé lorsque vous apercevez au dessus de la tour de contrôle un artifice à feu rouge.

Cela signifie:

- a- aérodrome dangereux, n'atterrissez pas.
- b- quelles que soient les instructions antérieures n'atterrissez pas pour le moment.
- c- revenez pour atterrir.
- d- cédez le passage à un autre aéronef et revenez pour atterrir.

Question 58 : Pour voler dans un espace aérien de classe E:

- a- il suffit de veiller la radio après avoir obtenu la clairance d'entrée
- b- il faut respecter des conditions météorologiques de vol minimales
- c- il faut respecter des conditions météorologiques de vol minimales, et obtenir une clairance d'entrée
- d- il faut obtenir une clairance pour entrer dans cet espace

Question 59 : Le terme "CA VOK" utilisé dans les messages météorologiques rapporte entre autres que les conditions suivantes sont réunies:

- a- visibilité supérieure ou égale à 5 km et pas de nuages en dessous de 1500 ft
- b- visibilité supérieure ou égale à 8 km et pas de nuages en dessous de 1500 ft
- c- visibilité supérieure ou égale à 8 km et pas de nuages en dessous de 1500 mètres
- d- visibilité supérieure ou égale à 10 km et pas de nuages en dessous de 1500 mètres

Question 60 : En dehors des horaires de fonctionnement, un espace aérien de classe D:

- a- ne change pas de classe
- b- devient un espace aérien de classe G
- c- devient un espace aérien de classe A
- d- devient un espace aérien de classe E

Question 61 : Pour connaître les heures d'activité de la zone LF R46C, vous consultez:

- a- les cartes VAC
- b- le complément aux cartes aéronautiques de vol à vue
- c- la carte 1/500.000 de vol à vue OACI
- d- la carte 1/1.000.000 de vol à vue OACI

Question 62 : Le SIGMET rédigé par les services météorologiques est:

- a- un message météorologique ne concernant pas l'aviation légère
- b- un avis de phénomène dangereux observé ou prévu (cumulonimbus, orage,...)
- c- un message de prévision météorologique régulière comme le TAF
- d- un message d'observation météorologique régulière, comme le METAR

Question 63 : Un panneau carré rouge à une seule diagonale jaune, disposé sur l'air des signaux signifie:

- a- Atterrissage interdit.
- b- certaines pistes sont inutilisables.
- c- le tour de piste s'effectue par la droite.
- d- précautions spéciales à prendre au cours de l'approche et de l'atterrissage.

Question 64 : La hauteur minimale de survol d'un rassemblement supérieur à 100.000 personnes est fixée à:

- a- 1000 pieds (300 m)
- b- 1000 mètres
- c- 1600 pieds (500 m)
- d- 5000 pieds (2000 m)

Question 65 : Le vol VFR de nuit en ULM est:

- a- autorisé en vol local uniquement
- b- autorisé sans restrictions
- c- autorisé après accord du service du contrôle d'aérodrome
- d- interdit

Question 66 : Vous faites un vol de navigation entre deux aérodromes différents avec un de vos amis que vous emmenez en qualité de passager.

Les documents qui devront obligatoirement se trouver à bord sont: (vous disposez d'une radio mais pas d'équipement radio électrique de bord):

- 1- votre licence de pilote ULM
- 2- une attestation d'emport de passager
- 3- le certificat de navigabilité (CDN)
- 4- la carte d'identification de votre ULM
- 5- la licence de station d'aéronef

- a- 1, 2 et 3
- b- 1, 4 et 5
- c- 1, 2 et 4
- d- 1, 3 et 5

Question 67 : En vol, un planeur converge sur votre gauche

- a- Vous avez la priorité car cet aéronef est sur votre gauche
- b- Cet aéronef a priorité car il est sur votre gauche
- c- Vous avez priorité car votre ULM est un aéronef moto-propulsé
- d- Vous lui cédez le passage car il est prioritaire

Question 68 : Pour obtenir la licence de pilote d'ULM, il faut

- 1) détenir le certificat d'aptitude théorique commun
- 2) Avoir satisfait à une épreuve au sol spécifique à la classe concernée
- 3) Avoir satisfait à une épreuve au vol spécifique à la classe concernée

- a- 1 et 3
- b- 2 et 3
- c- 1 et 2
- d- 1,2 et 3

Question 69 : Votre passager désire effectuer des photographies d'un plan d'eau.

Vous apercevez aux abords de celui-ci une personne.

Vous pouvez descendre jusqu'à une hauteur minimale de:

- a- 150 pieds
- b- 300 mètres
- c- 500 pieds
- d- 500 mètres

Question 70 : Si l'on vous demande de signaler votre hauteur, vous vous référez au code Q suivant:

- a- QDR
- b- QNH
- c- QFE
- d- QDM

Question 71 : Sur un aérodrome contrôlé, il est nécessaire d'obtenir une clairance avant:

- 1- de pénétrer et de se déplacer sur l'aire de manoeuvre.
- 2- de pénétrer sur la piste.
- 3- de décoller.
- 4- de s'intégrer dans la circulation d'aérodrome.
- 5- d'atterrir.

La bonne combinaison de réponses est:

- a- 3, 4
- b- 2, 3, 4, 5
- c- 1, 2, 3, 4, 5
- d- 1, 2

Question 72 : Sauf autorisation ou instruction contraire, un aéronef à l'atterrissage et en approche finale peut franchir le seuil de la piste utilisée dès que:

- 1- l'aéronef au départ et qui le précède a franchi l'extrémité de la piste ou amorcé un virage.
- 2- l'aéronef au départ et qui le précède a décollé.
- 3- tous les aéronefs à l'arrivée qui le précèdent ont atterri.
- 4- tous les aéronefs à l'arrivée qui le précèdent ont dégagé la piste.

La combinaison regroupant toutes les affirmations correctes est:

- a- 1 et 4
- b- 1 et 3
- c- 2 et 3
- d- 2 et 4

Question 73 : Vous voulez dépasser un autre ULM moins rapide:

- a- vous êtes prioritaire
- b- il faut obtenir, par radio, de l'autre pilote, une autorisation de dépassement
- c- il n'existe pas de priorité lors des dépassements
- d- l'autre ULM est prioritaire

Question 74 : Vous êtes au point d'arrêt d'un aérodrome non contrôlé, un ULM est en final:

- a- vous vous alignez pour décoller, car vous avez la priorité
- b- vous vous alignez pour décoller, car vous estimez avoir le temps de décoller avant son atterrissage.
- c- vous attendez que l'ULM soit posé, car il est prioritaire
- d- vous vous alignez pour décoller, car seul les planeurs sont prioritaires à l'atterrissage